



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

La prévention et la prise en compte de la pénibilité dans la fonction publique

Réunion du 11 février 2014

DGAFF
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Déroulement de la séance

1

Eléments de calendrier

2

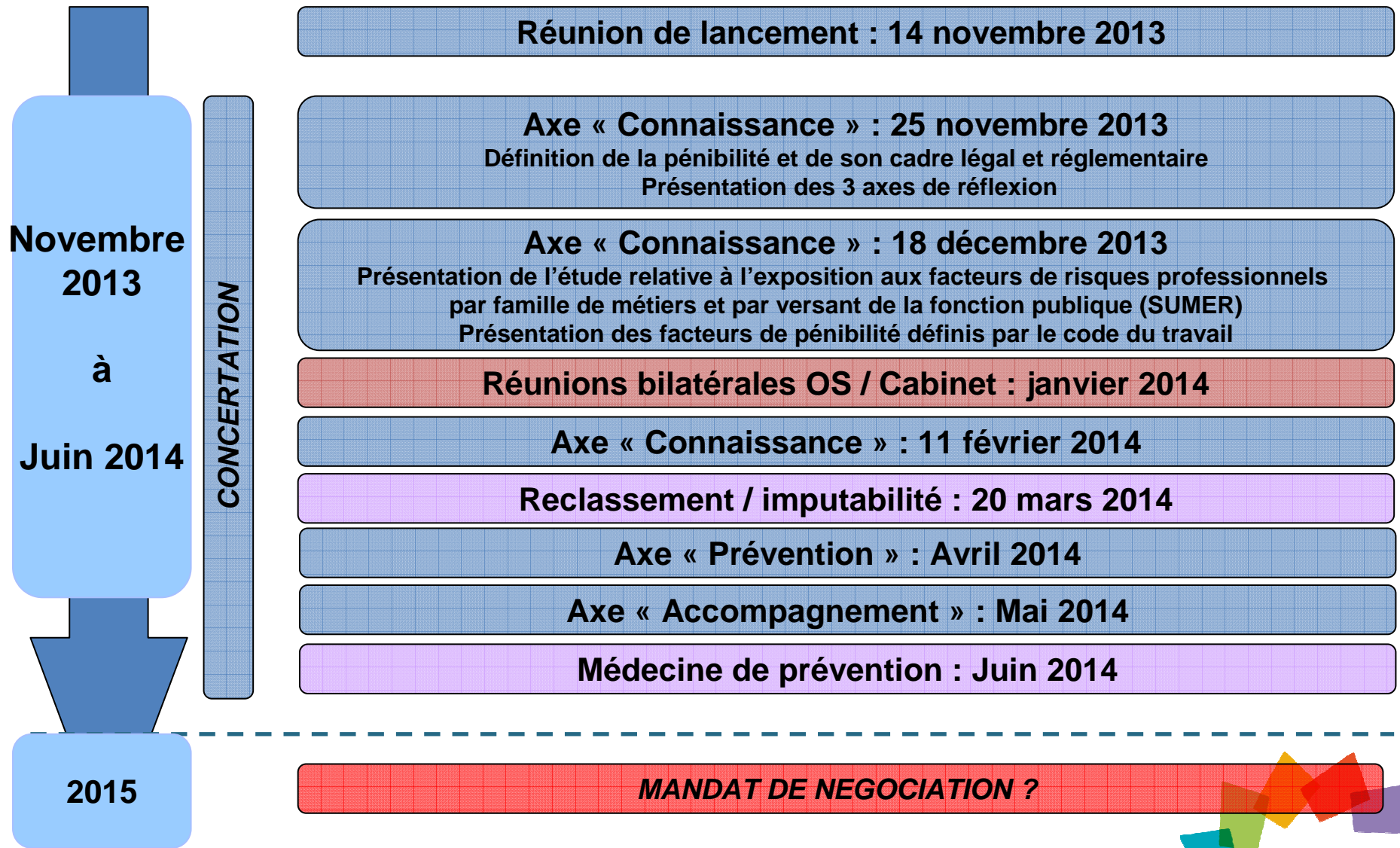
Présentation des cartographies des métiers susceptibles d'être exposés à l'un des dix facteurs de pénibilité, dans les trois versants de la fonction publique (au 1/02/2014)



1- Eléments de calendrier



CALENDRIER INDICATIF



**2 - Présentation des cartographies des métiers
susceptibles d'être exposés à l'un des dix
facteurs de pénibilité, dans les trois versants
de la fonction publique (au 01/02/2014)**



LES FACTEURS DE PENIBILITE : RAPPEL DE DEFINITIONS

➔ Une définition légale :

Pénibilité = « facteurs de risques professionnels liés à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé du travailleur »

➔ et réglementaire :

- 3 facteurs de risque au titre des contraintes physiques marquées (manutentions manuelles de charge, postures pénibles, vibrations mécaniques),
- 4 facteurs de risque au titre de l'environnement physique agressif (ACD, hyperbare, bruit, températures extrêmes),
- 3 facteurs de risques au titre de certains rythmes de travail (travail de nuit, travail en équipes successives alternantes, travail répétitif).



Méthodologie :

- Cartographies établies sur la base des répertoires des métiers de chacun des trois versants de la FP (**hors catégories actives**) :
 - Par la DGAFP, avec contributions des ministères pour le versant FPE,
 - Par la DGCL, pour le versant FPT,
 - Par la DGOS, pour le versant FPH.
- Identification des métiers pouvant être potentiellement exposés par l'apposition d'une « X ».





Points de vigilance :

- Documents de travail non définitifs,
- Voués à évoluer dès publication des seuils d'exposition par la DGT,
- Approche par métiers et non par poste de travail,
- Les résultats portent sur les métiers et non sur les agents (les effectifs ne sont pas pris en considération),
- Côté FPE, plusieurs contributions sont encore attendues.



PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS



Les familles de métiers de la FPE :

24 familles du RIME regroupent des métiers dits « sédentaires »

En bleu : les familles dont les métiers ne sont exposés à aucun facteur de pénibilité

En vert : les familles dont certains métiers sont exposés à au moins 1 facteur de pénibilité

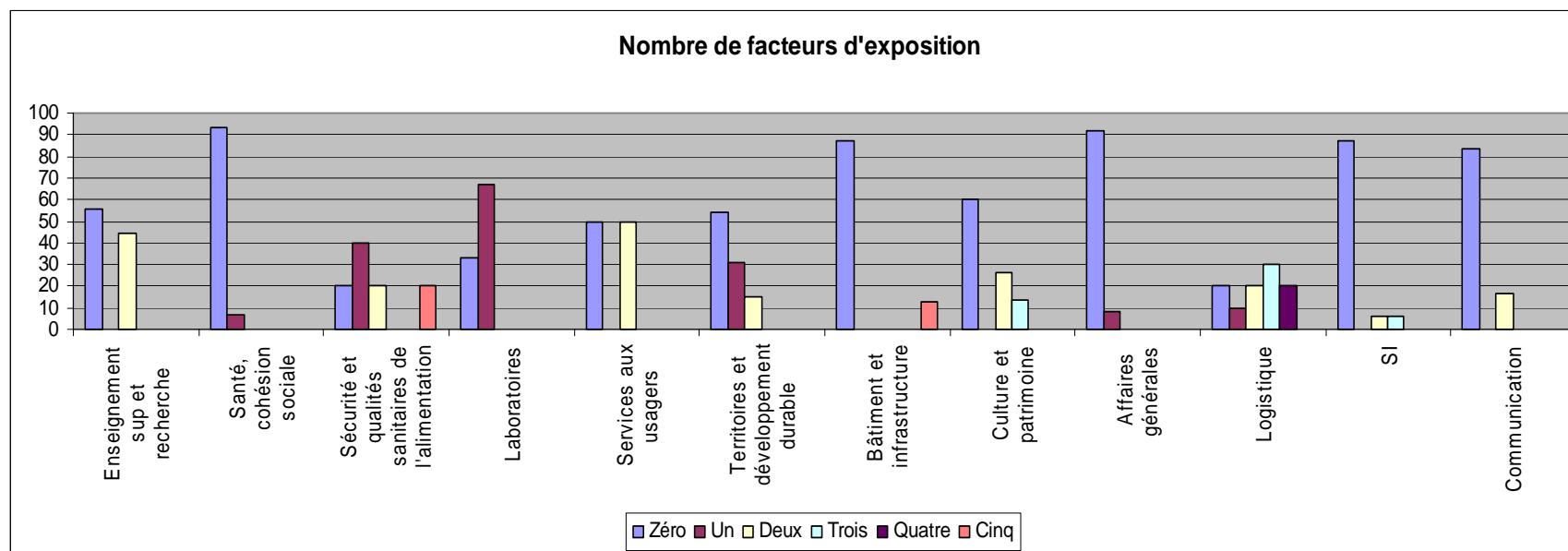
FPE		
Elaboration et pilotage des politiques publiques	Responsable de programme d'études	Diplomatie
Renseignement	Justice	Contrôle
Education et formation tout au long de la vie	Enseignement supérieur et recherche	Soutien au développement
Santé – cohésion sociale	Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation	Laboratoires
Services aux usagers	Territoires et développement durable	Bâtiment et infrastructure
Culture et patrimoine	Finances publiques (autres que douanes)	Affaires générales
Gestion financière et budgétaire	Affaires juridiques	Logistique
Ressources humaines	Systèmes et réseaux d'information et de communication	Communication

PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Exposition aux facteurs de pénibilité dans la FPE

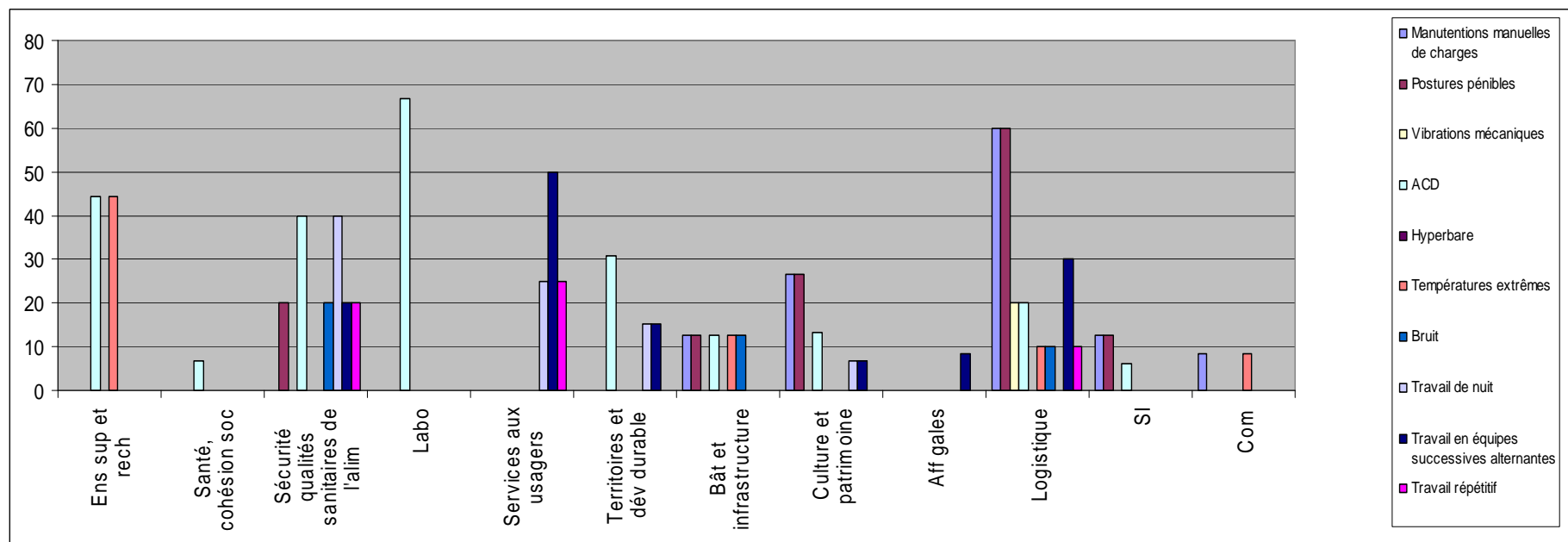
Répartition des métiers, par nombre de facteurs d'exposition, au sein de chaque famille

Aucun métier n'est exposé à plus de 5 facteurs de pénibilité



PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Exposition aux facteurs de pénibilité dans la FPE



PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS



Les familles de métiers de la FPT :

6 familles du répertoire des métiers regroupent les métiers dits sédentaires

En bleu : les familles dont les métiers ne sont exposés à aucun facteur de pénibilité

En vert : les familles dont certains métiers sont exposés à au moins 1 facteur de pénibilité

Pilotage, management et gestion des ressources	Politiques publiques d'aménagement et développement territorial	Interventions techniques	Services à la personne
Direction générale	Développement territorial	Entretien et services généraux	Social
Affaires générales	Environnement	Ateliers et véhicules	Education et animation
Affaires juridiques	Urbanisme et aménagement	Imprimeries	Restauration collective
Finances	Transport et déplacement	Infrastructures	Santé
RH	Formation professionnelle	Espaces verts et paysages	Laboratoires
Systèmes d'information et des TIC	Habitat et logement	Patrimoine bâti	Population et funéraire
Communication		Propreté et déchets	Services culturels
		Eau et assainissement	Arts et techniques du spectacle
			Bibliothèques
			Enseignement artistique
			Etablissements et services patrimoniaux
			Sports

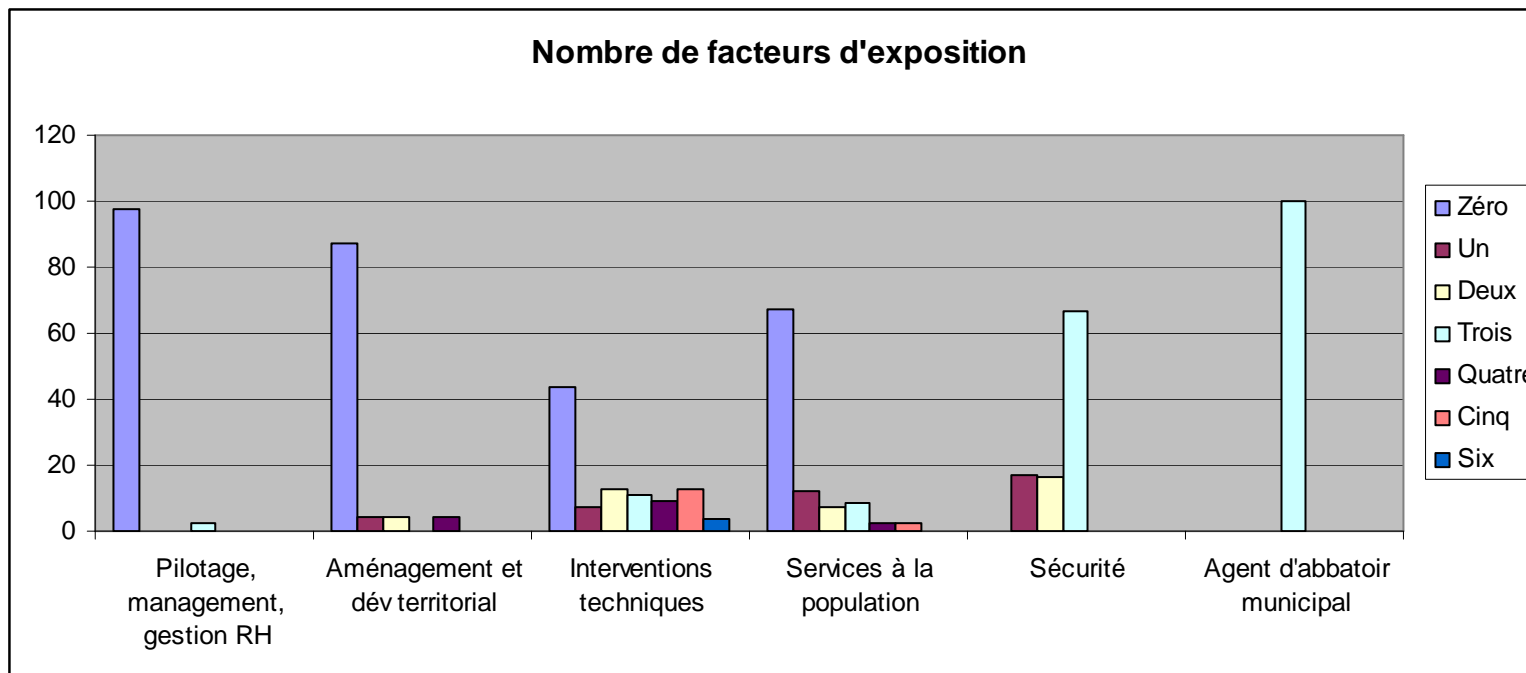
+ Sécurité (prévention et sécurité) ; Autres (agent d'abattoir municipal)

PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Exposition aux facteurs de pénibilité dans la FPT

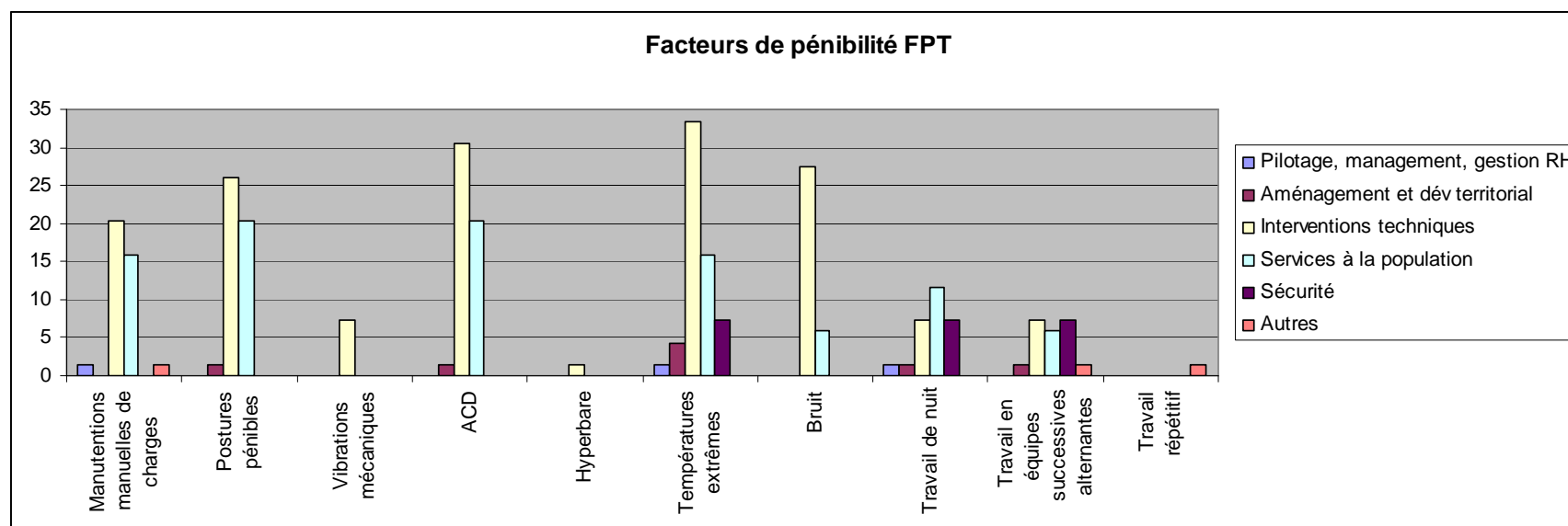
Répartition des métiers, par nombre de facteurs d'exposition, au sein de chaque famille

Aucun métier n'est exposé à plus de 6 facteurs de pénibilité



PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Exposition aux facteurs de pénibilité dans la FPT



PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Les familles de métiers de la FPH :

Les 4 familles du répertoire des métiers regroupent des métiers dits « sédentaires »

En bleu : les familles dont les métiers ne sont exposés à aucun facteur de pénibilité

En vert : les familles dont certains métiers sont exposés à au moins 1 facteur de pénibilité

FPH		
Soins	Ingénierie, maintenance technique, logistique, qualité, hygiène, sécurité, environnement	Information
Management, aide à la décision, gestion		

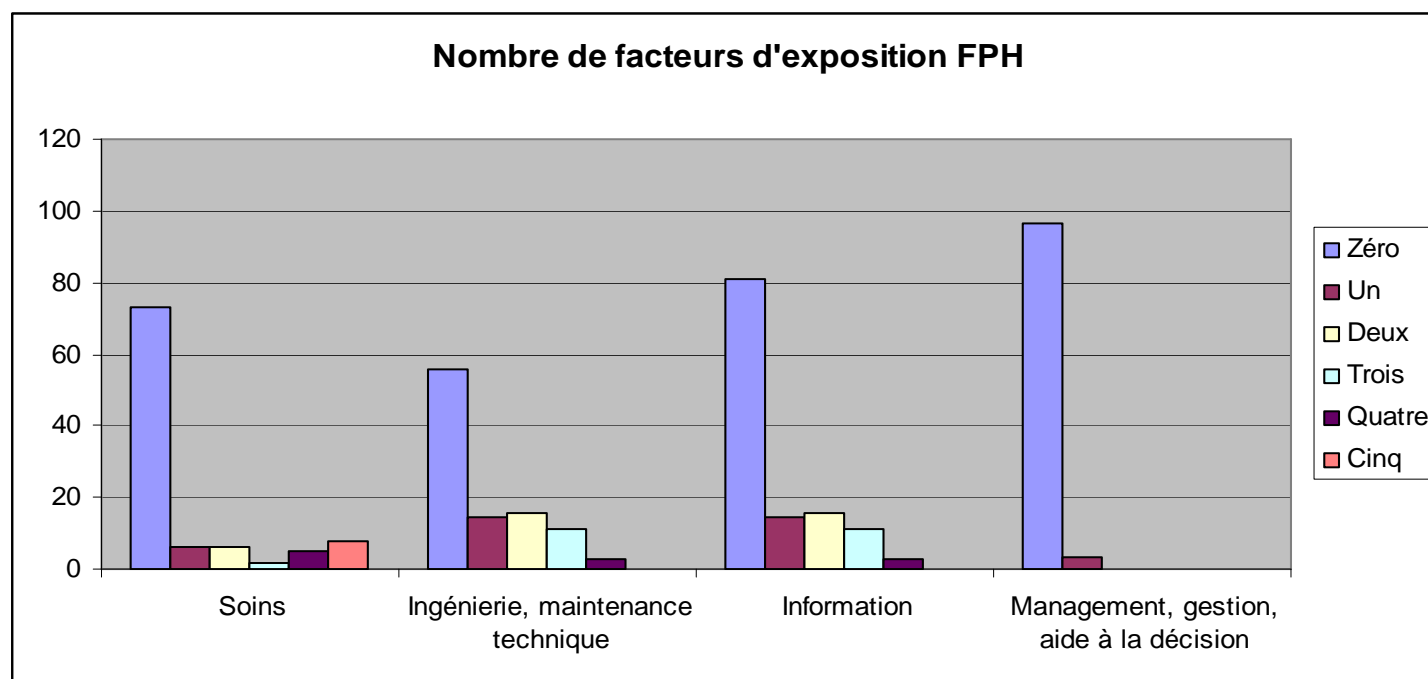


PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Exposition aux facteurs de pénibilité dans la FPH

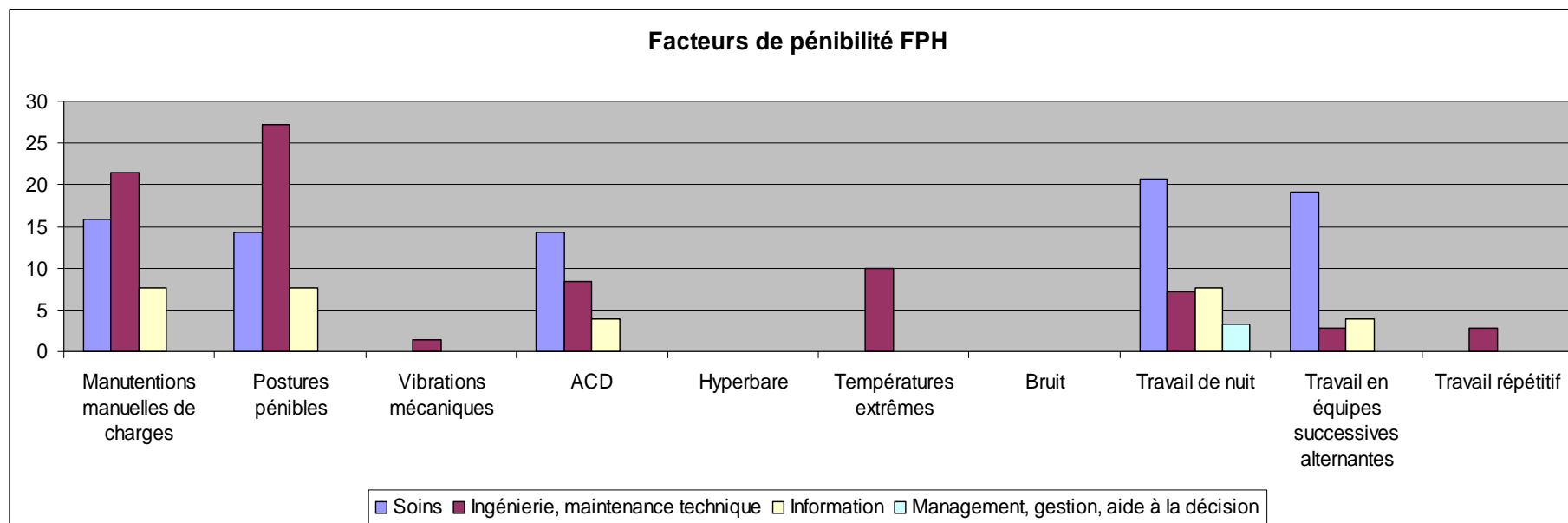
Répartition des métiers, par nombre de facteurs d'exposition, au sein de chaque famille

Aucun métier n'est exposé à plus de 5 facteurs de pénibilité



PRESENTATION DES CARTOGRAPHIES DES METIERS

➔ Exposition aux facteurs de pénibilité dans la FPH



Merci de votre attention

